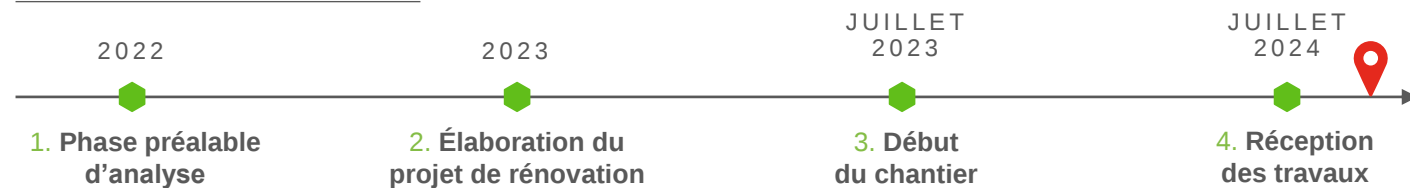


ÉCOLE MATERNELLE JACQUELINE QUATREMAIRE À VILLETANEUSE

Île-de-France, département de la Seine-Saint-Denis (93)
Commune de 13 574 habitants.

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Ville de Villetaneuse

Les autres acteurs :

Architecte : Atelier 2A+
Economiste : SILMA Conseil

Le projet en bref :

- Construction d'un puits de lumière
- Raccordement au réseau de chaleur géothermique
- Utilisation de matériaux biosourcés pour le bâti
- Végétalisation de la cour et des toitures

Les points forts :

#géothermie #projet participatif #énergie verte



1970

Année de construction du bâtiment



3 300M²

Surface rénovée du bâtiment



500

Élèves au sein de l'école



40%

Économie d'énergie



13,5 M€

Montant total prévisionnel de l'opération



**DIEUNOR
EXCELLENT**

Maire de Villetaneuse

Pourquoi avez-vous décidé de rénover l'école élémentaire ?

Lorsque je suis arrivé aux responsabilités de Maire, j'ai fait en sorte que ce projet soit inscrit dans le périmètre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour relever son ambition. Huit salles de classes se tenaient dans des préfabriqués depuis plus d'un an, ce qui n'était plus acceptable. Avec l'extension, l'école doublera sa surface, pour passer à 3 300 m² à la rentrée de septembre 2024. Cet agrandissement vise à répondre aux besoins des familles et à la croissance démographique de la ville. Suite aux travaux, nous ferons 40% d'économies d'énergie.

Quels sont les modes de financement du projet ?

Nous avons un plan de financement optimisé pour un montant de 13 500 000 € TTC dont un reste à charge de moins de 7 677 456 € pour la collectivité. Ce projet n'aurait pas été rendu possible sans l'intervention de différents partenaires, dont la Banque des Territoires.

Avez-vous rencontré des freins à ce projet ?

Ce bâti a la particularité de constituer un patrimoine architectural remarquable. De plus, il a une valeur affective pour les habitants et la contrainte était de pouvoir se joindre harmonieusement à l'existant. Par ailleurs, il est pertinent d'aller au-delà des réglementations, en visant de devenir un Bâtiment Basse Consommation (label BBC) et Haute Performance Énergétique (label HPE), car les gains énergétiques et financiers sont importants.

La bonne idée

Il est pertinent d'aller au-delà des réglementations, en visant de devenir un Bâtiment Basse Consommation (label BBC) et Haute Performance Énergétique (label HPE), car les gains sont importants.



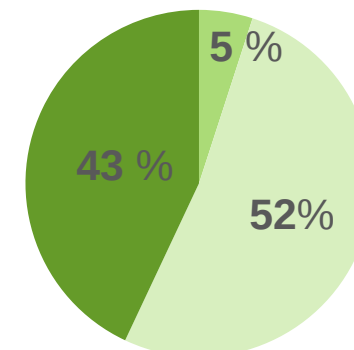
Et demain ?

La végétalisation de la cour va s'accroître.

Il ne reste plus qu'à accueillir les élèves et attendre les résultats des rénovations thermiques effectuées.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 13,55 M€. Il est financé par un prêt de 7M€ accordé par la Banque des Territoires dans le cadre du programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 5,85 M€ (3 M€ de l'ANRU, 900 000€ de la Région, 450 000€ du Grand Paris, 800 000€ de dotation publique de la ville (DPV) et 700 000€ du Fonds Vert). La commune a autofinancé 700 000€.



■ Autofinancement ■ Prêt ■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

